

États financiers
31 décembre 2018

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF



SLATER
ASSET MANAGEMENT



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des porteurs de parts du Fonds Lysander-Slater Preferred Share *Activ*ETF (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2018 et 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations, qui se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds, incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est M. Michael Darroch.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 22 mars 2019

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

États financiers au 31 décembre 2018

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 10 Notes annexes

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	97 350 127 \$	90 453 920 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	822 279	2 905 416
Montant à recevoir des courtiers en placement	199 960	
Dividendes courus	79 379	71 282
Autres actifs	–	28 576
Total de l'actif	98 451 745 \$	93 459 194 \$
Passif		
Montant à payer à des courtiers en placement	259 268 \$	– \$
Frais de gestion à payer	54 353	49 097
Autres charges à payer	160 381	56 284
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	387 684	2 458 583
Total du passif	861 686 \$	2 563 964 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	97 590 059 \$	90 895 230 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
	10 769 000	8 569 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
	9,06 \$	10,61 \$
* Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût		
	110 298 138 \$	86 507 243 \$

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Produits		
Revenu de dividendes	4 947 957 \$	3 216 496 \$
Profit (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les placements	609 485	3 531 045
Profit net (perte nette) de change sur la trésorerie	1 363	(21 766)
Autre profit net (perte nette)	7 551	(28)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(16 894 688)	1 801 761
Total du bénéfice d'exploitation	(11 328 332) \$	8 527 508 \$
Charges		
Frais de gestion	699 686 \$	440 954 \$
Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille	398 886	320 838
Frais d'exploitation	285 784	208 682
Taxe de vente harmonisée	117 641	78 254
Autres charges	921	331
Total des charges d'exploitation	1 502 918 \$	1 049 059 \$
Remboursement des charges	– \$	(28 576) \$
Total des charges d'exploitation nettes	1 502 918 \$	1 020 483 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(12 831 250) \$	7 507 025 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
	(1,23) \$	1,17 \$

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	90 895 230 \$	45 183 756 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(12 831 250)	7 507 025
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(3 390 564) \$	(1 969 898) \$
À partir des gains en capital nets	(625 945)	(3 194 133)
À partir du remboursement de capital	(728 476)	(71 915)
Total des distributions	(4 744 985) \$	(5 235 946) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	38 008 151 \$	43 950 300 \$
Coût des parts rachetées	(13 737 087)	(509 905)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	6 694 829	45 711 474
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	97 590 059 \$	90 895 230 \$

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Tableaux des flux de trésorerie

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Pour les exercices clos les		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(12 831 250) \$	7 507 025 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 363)	21 766
Perte (profit) net(te) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(609 485)	(3 531 045)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	16 894 688	(1 801 761)
Achat de placements	(148 445 630)	(134 757 020)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	125 323 528	92 527 987
Dividendes courus	(8 097)	12 471
Autres montants à recevoir	28 576	84 481
Autres passifs	109 353	77 473
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(19 539 680) \$	(39 858 623) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(6 815 884) \$	(2 929 309) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	38 008 151	43 950 300
Montants payés au rachat de parts rachetables	(13 737 087)	(509 905)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	17 455 180 \$	40 511 086 \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 363 \$	(21 766) \$
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(2 084 500)	652 463
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	2 905 416	2 274 719
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	822 279 \$	2 905 416 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	4 939 860 \$	3 228 967 \$

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2018

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
Titres privilégiés (99,3 %)			
47 239	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série A, à taux variable, convertibles, perpétuelles	945 865 \$	692 996 \$
2 994	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série C, à taux variable, convertibles, perpétuelles	94 283	74 064
24 896	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série G, à taux variable, perpétuelles	580 679	429 705
14 443	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série K, à taux variable, perpétuelles	354 712	271 528
38 941	Banque de Montréal, 4,00 %, actions privilégiées, cat. B, série 27, perpétuelles	916 864	767 917
77 028	Banque de Montréal, actions privilégiées, cat. B, série 29, à taux variable, perpétuelles	1 782 235	1 472 005
2 357	Banque de Montréal, actions privilégiées, cat. B, série 31, à taux variable, perpétuelles	55 370	45 419
45 273	Banque de Montréal, actions privilégiées, cat. B, série 33, à taux variable, perpétuelles	1 044 423	973 370
46 384	BCE Inc., actions privilégiées, série AC, à taux variable, perpétuelles	979 464	827 027
21 042	BCE Inc., actions privilégiées, série AK, à taux variable, convertibles, perpétuelles	401 292	324 468
2 512	BCE Inc., actions privilégiées, série AM, à taux variable, perpétuelles	39 851	40 292
10 635	Brookfield Asset Management Inc., 4,75 %, actions privilégiées, cat. A, série 17, perpétuelles	228 555	215 359
8	Brookfield Asset Management Inc., 4,75 %, actions privilégiées, cat. A, série 18, perpétuelles	167	162

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2018

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres privilégiés (99,3 %)							
<i>(suite)</i>							
5 752	Brookfield Asset Management Inc., 4,85 %, actions privilégiées, cat. A, série 36, perpétuelles	127 350	119 066	16 827	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, cat. A, série 41, à taux variable, perpétuelles	342 674	309 953
19 734	Brookfield Asset Management Inc., 4,90 %, actions privilégiées, cat. A, série 37, perpétuelles	434 090	415 795	12 903	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, cat. A, série 43, à taux variable, perpétuelles	309 828	263 995
11 895	Brookfield Asset Management Inc., actions privilégiées, cat. A, série 24, à taux variable, perpétuelles	253 135	212 326	7 358	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, cat. A, série 47, à taux variable, perpétuelles	175 876	154 518
7 804	Brookfield Asset Management Inc., actions privilégiées, cat. A, série 26, à taux variable, perpétuelles	167 306	140 082	112 177	Canadian Utilities Ltd., 4,50 %, actions privilégiées, série DD, perpétuelles	2 383 637	2 260 366
10 329	Brookfield Office Properties Inc., 4,85 %, actions privilégiées, cat. AAA, série GG, perpétuelles	250 180	203 275	23 695	Canadian Utilities Ltd., 4,90 %, actions privilégiées, série BB, perpétuelles	550 763	519 394
2 390	Brookfield Office Properties Inc., 6,15 %, actions privilégiées, cat. AAA, série N, perpétuelles	50 238	41 395	230 139	Canadian Utilities Ltd., actions privilégiées, série Y, à taux variable, perpétuelles	5 055 865	4 241 461
12 173	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, cat. AAA, série AA, à taux variable, perpétuelles	271 745	217 288	49 682	Capital Power Corp., actions privilégiées, série 1, à taux variable, convertibles, perpétuelles	911 408	739 765
2 812	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, cat. AAA, série II, à taux variable, perpétuelles	69 388	52 444	10 850	Element Fleet Management Corp., actions privilégiées, série G, à taux variable, perpétuelles	257 779	234 360
25 165	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, cat. AAA, série P, à taux variable, convertibles, perpétuelles	523 027	435 355	6 732	Emera Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série E, perpétuelles	143 180	134 707
49 395	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, cat. AAA, série R, à taux variable, perpétuelles	1 013 532	919 735	163 777	Emera Inc., actions privilégiées, série A, à taux variable, convertibles, perpétuelles	2 957 839	2 559 834
20 689	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, cat. A, série 39, à taux variable, perpétuelles	479 538	392 057	137 059	Emera Inc., actions privilégiées, série C, à taux variable, convertibles, perpétuelles	3 190 659	2 904 279
				28 135	Emera Inc., actions privilégiées, série F, à taux variable, perpétuelles	649 061	544 694
				100 168	Enbridge Inc., 4,00 %, actions privilégiées, série H, perpétuelles	1 880 016	1 591 670

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2018

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres privilégiés (99,3 %)							
<i>(suite)</i>							
3	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 1, à taux variable, perpétuelles	90	86	34 883	Fortis Inc., 4,90 %, actions privilégiées, série F, perpétuelles	815 360	780 682
61 398	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 5, à taux variable, perpétuelles	1 759 167	1 621 089	126 448	Fortis Inc., actions privilégiées, série G, à taux variable, perpétuelles	2 707 962	2 392 396
4 730	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 9, à taux variable, perpétuelles	96 603	80 410	25 760	Fortis Inc., actions privilégiées, série I, à taux variable, perpétuelles	434 956	389 491
12 068	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 11, à taux variable, perpétuelles	244 813	200 932	8 703	Fortis Inc., actions privilégiées, série K, à taux variable, perpétuelles	182 217	157 002
14 838	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 13, à taux variable, perpétuelles	304 151	248 685	12 604	Fortis Inc., actions privilégiées, série M, à taux variable, perpétuelles	243 510	245 778
43 491	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 15, à taux variable, perpétuelles	893 304	733 258	5	George Weston limitée, 4,75 %, actions privilégiées, série V, perpétuelles	111	108
11 709	Enbridge Inc., actions privilégiées, série J, à taux variable, perpétuelles	340 232	305 316	14	George Weston limitée, 5,20 %, actions privilégiées, série III, perpétuelles	336	327
47 088	Enbridge Inc., actions privilégiées, série L, à taux variable, perpétuelles	1 386 116	1 231 692	105 296	George Weston limitée, 5,80 %, actions privilégiées, série I, perpétuelles	2 697 694	2 616 606
19 869	Enbridge Inc., actions privilégiées, série R, à taux variable, perpétuelles	399 780	322 076	28 373	Great-West Lifeco Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série I, perpétuelles	594 568	566 893
68 910	Fairfax Financial Holdings Ltd., 5,00 %, actions privilégiées, série K, perpétuelles	1 552 356	1 409 210	87 935	Great-West Lifeco Inc., 4,85 %, actions privilégiées, série H, perpétuelles	2 024 185	1 872 136
133 263	Fairfax Financial Holdings Ltd., actions privilégiées, série C, à taux variable, convertibles, perpétuelles	2 981 421	2 647 936	59 954	Great-West Lifeco Inc., 5,15 %, actions privilégiées, série Q, perpétuelles	1 437 841	1 340 571
59 955	Fairfax Financial Holdings Ltd., actions privilégiées, série G, à taux variable, convertibles, perpétuelles	1 191 771	1 007 244	36 599	Great-West Lifeco Inc., 5,90 %, actions privilégiées, série F, perpétuelles	941 328	920 465
61 093	Fairfax Financial Holdings Ltd., actions privilégiées, série I, à taux variable, convertibles, perpétuelles	1 271 582	1 075 848	155 703	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., actions privilégiées, cat. A, série G, à taux variable, convertibles, perpétuelles	3 569 721	3 191 912
38 994	Fortis Inc., 4,25 %, actions privilégiées, série H, perpétuelles	692 192	587 640	4	Intact Corporation Financière, actions privilégiées, cat. A, série A, à taux variable, convertibles, perpétuelles	100	87
40 509	Fortis Inc., 4,75 %, actions privilégiées, série J, perpétuelles	931 597	879 855				

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2018

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres privilégiés (99,3 %)							
<i>(suite)</i>							
84 297	Kinder Morgan Canada Ltd., actions privilégiées, série 1, à taux variable, perpétuelles	2 108 001	1 850 319	75 011	Northland Power Inc., actions privilégiées, série 1, à taux variable, perpétuelles	1 520 604	1 185 924
48 693	Kinder Morgan Canada Ltd., actions privilégiées, série 3, à taux variable, convertibles, perpétuelles	1 216 813	1 037 161	4 781	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série 1, à taux variable, perpétuelles	104 504	86 536
39 203	Société Financière Manuvie, 4,50 %, actions privilégiées, cat. A, série 3, perpétuelles	827 551	778 180	85 858	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série 3, à taux variable, perpétuelles	1 804 254	1 566 909
95 729	Société Financière Manuvie, 4,65 %, actions privilégiées, cat. A, série 2, perpétuelles	2 076 645	1 955 743	17 345	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série 15, à taux variable, perpétuelles	401 852	332 330
3 474	Société Financière Manuvie, actions privilégiées, cat. 1, série 3, à taux variable, convertibles, perpétuelles	61 396	51 832	22 838	Power Corporation du Canada, actions privilégiées, série D, 5,00 %, perpétuelles	517 823	492 844
13 864	Société Financière Manuvie, actions privilégiées, cat. 1, série 7, à taux variable, perpétuelles	310 498	303 206	52 591	Corporation Financière Power, 4,80 %, actions privilégiées, série S, perpétuelles	1 188 557	1 102 307
4 758	Société Financière Manuvie, actions privilégiées, cat. 1, série 9, à taux variable, convertibles, perpétuelles	113 183	98 633	174 376	Corporation Financière Power, 4,95 %, actions privilégiées, série K, perpétuelles	3 944 349	3 714 208
47 918	Société Financière Manuvie, actions privilégiées, cat. 1, série 15, à taux variable, perpétuelles	1 040 338	886 483	41 431	Corporation Financière Power, 5,15 %, actions privilégiées, série V, perpétuelles	1 024 164	918 525
9 608	Société Financière Manuvie, actions privilégiées, cat. 1, série 17, à taux variable, perpétuelles	226 425	176 307	26 300	Corporation Financière Power, 5,25 %, actions privilégiées, série E, perpétuelles	625 529	591 750
12 000	Société Financière Manuvie, actions privilégiées, cat. 1, série 25, à taux variable, perpétuelles	239 674	255 120	20 602	Corporation Financière Power, 6,00 %, actions privilégiées, série I, perpétuelles	529 706	522 055
45 058	Banque Nationale du Canada, actions privilégiées, série 38, à taux variable, perpétuelles	1 126 426	998 035	2 357	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série AZ, à taux variable, perpétuelles	55 916	46 645
39 456	Banque Nationale du Canada, actions privilégiées, série 40, à taux variable, perpétuelles	941 949	833 705	126 439	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série BD, à taux variable, perpétuelles	3 037 403	2 686 828
				150 422	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série BF, à taux variable, perpétuelles	3 596 458	3 176 912
				39 914	Financière Sun Life Inc., 4,75 %, actions privilégiées, cat. A, série 1, perpétuelles	905 520	849 769

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2018

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres privilégiés (99,3 %)							
<i>(suite)</i>							
55 563	Financière Sun Life Inc., 4,80 %, actions privilégiées, cat. A, série 2, convertibles, perpétuelles	1 277 007	1 189 048	207 160	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 5, à taux variable, convertibles, perpétuelles	3 632 058	2 937 529
64 153	Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, cat. A, série 10R, à taux variable, convertibles, perpétuelles	1 360 823	1 177 208	20 530	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 7, à taux variable, convertibles, perpétuelles	465 214	377 752
220 537	Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, cat. A, série 12R, à taux variable, convertibles, perpétuelles	5 218 351	4 483 517	88 949	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 9, à taux variable, perpétuelles	2 007 704	1 665 125
23 691	Thomson Reuters Corp., actions privilégiées, série B, à taux variable, perpétuelles	449 400	343 520	54 347	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 11, à taux variable, perpétuelles	1 312 871	1 104 875
20 210	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 1, à taux variable, perpétuelles	472 958	389 043	Total		109 966 337 \$	96 879 164 \$
1 914	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 5, à taux variable, perpétuelles	43 155	36 845	Actions (0,5 %)			
48 841	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 7, à taux variable, perpétuelles	1 111 120	1 038 360	326	Banque de Nouvelle-Écosse	25 155 \$	22 184 \$
15 318	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 9, à taux variable, perpétuelles	327 084	333 320	14,155	Canadian Utilities Ltd., cat. A	455 993	443 335
52 826	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 20, à taux variable, perpétuelles	1 318 009	1 166 926	11	Fortis Inc.	488	501
28 898	TransAlta Corp., actions privilégiées, série A, à taux variable, convertibles, perpétuelles	418 787	342 730	357	La Compagnie de la Baie d'Hudson	3 636	2 603
20 435	TransAlta Corp., actions privilégiées, série B, à taux variable, perpétuelles	309 348	268 720	48	TransCanada Corp.	2 581	2 340
53 768	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 1, à taux variable, convertibles, perpétuelles	1 050 850	890 398	Total		487 853 \$	470 963 \$
5 024	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 3, à taux variable, convertibles, perpétuelles	79 122	68 125	Coûts de transaction			
					Coûts de transaction	(156 052) \$	\$
				Total des coûts de transaction			
						(156 052) \$	\$
				Total du portefeuille (99,8 %)			
						110 298 138 \$	97 350 127 \$
					Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,8 %)	\$	822 279 \$
					Autres actifs moins les passifs (-0,6 %)		(582 347)
				Actif net			
						\$ 97 590 059 \$	\$

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF (le « Fonds ») a été constitué en fiducie le 28 juillet 2015 conformément à la déclaration de fiducie datée du 28 juillet 2015. Le Fonds a commencé ses activités le 10 août 2015.

Le Fonds est un fonds commun de placement négocié en Bourse créé en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts transférables et rachetables, chacune représentant une participation égale et indivise dans le Fonds.

L'objectif du Fonds est de générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs en investissant principalement dans des actions privilégiées d'entités canadiennes inscrites à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Slater Asset Management Inc.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le Fonds a adopté les normes, interprétations ET modifications suivantes pour la première fois pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018 :

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 [2014] »)

Le Fonds a appliqué IFRS 9 (2014) de façon rétrospective en utilisant les dispositions de la norme qui lui permettent de ne pas retraiter l'information comparative des périodes antérieures. En vertu d'IFRS 9 (2014), les actifs doivent être comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, et les variations de la juste valeur doivent être comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs

financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9 (2014), les actifs et passifs financiers du Fonds qui étaient auparavant classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, continuent d'être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 22 mars 2019.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 (2014). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 (2014) a remplacé le modèle des pertes de crédit subies d'IAS 39 par un nouveau modèle, fondé sur les pertes de crédit attendues, pour la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017 est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé(e) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart

acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de

prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice ou au cours de l'exercice où elles surviennent et de tout exercice ultérieur visé par les modifications si ces dernières touchent à la fois l'exercice considéré et des exercices ultérieurs.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et chaque part représente une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué au Fond. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2018, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2017 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2016 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque mois et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous :

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

Au 31 décembre 2018, il n'y a pas de norme future qui pourrait avoir une incidence importante sur le Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la

liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Pour les exercices clos les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Parts en circulation, au début	8 569 000	4 469 000
Émission de parts rachetables	3 650 000	4 150 000
Rachat de parts rachetables	(1 450 000)	(50 000)
Parts en circulation, à la fin	10 769 000	8 569 000

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Au 31 décembre 2018, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de néant dans le Fonds (31 décembre 2017 – néant).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 0,65 %, à l'exclusion des taxes applicables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le gestionnaire a versé 349 843 \$ (31 décembre 2017 – 220 477 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2018, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 90 712 \$ (31 décembre 2017 – 69 236 \$).

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2018 et 2017.

Au 31 décembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	97 350 127 \$	– \$	– \$	97 350 127 \$
Total	97 350 127 \$	– \$	– \$	97 350 127 \$

Au 31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	90 453 920 \$	– \$	– \$	90 453 920 \$
Total	90 453 920 \$	– \$	– \$	90 453 920 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation de crédit des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, le Fonds avait des placements directs en actions privilégiées assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Exposition au risque de crédit		
P2	64,6 %	60,0 %
P2/P3	14,1	17,5
P3	20,2	21,7

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2018 et 2017.

Au 31 décembre 2018	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Montant à payer à des courtiers en placement	259 268 \$	– \$	– \$
Frais de gestion à payer	54 353	–	–
Autres charges à payer	–	160 381	–
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	387 684	–	–
Au 31 décembre 2017	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Frais de gestion à payer	49 097 \$	– \$	– \$
Autres charges à payer	–	56 284	–
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	2 458 583	–	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2018, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 6 919 135 \$ (31 décembre 2017 – 5 292 851 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (après couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Exposition au risque de change		
Dollar américain	3,3 %	6,5 %

Au 31 décembre 2018, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à la devise susmentionnée, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 0,03 % (31 décembre 2017 – 0,07 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 31 décembre 2018, environ 99,8 % (31 décembre 2017 – 99,5 %) de l'actif net du Fonds était investi dans ces types d'actif. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2018, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 4 867 506 \$ (31 décembre 2017 – 4 522 696 \$). En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.



**100 York Boulevard, Suite 501
Richmond Hill (Ontario) L4B 1J8
www.lysanderfunds.com**